

QU'EST-CE QU'UNE RÉGIE INTERNE ET UNE PLATE-FORME PÉDAGOGIQUE

C'est le fruit d'un grand travail d'équipe où tous les membres s'unissent pour mettre en application un milieu de vie et un programme pédagogique communs qui se distinguent par les valeurs pédagogiques et les ressources qui y sont véhiculées. C'est le reflet d'une qualité de vie que l'équipe veut faire régner au sein du C.P.E

La régie interne et la plate-forme pédagogique sont construites pour répondre aux objectifs et principes directeurs du programme éducatif des services de garde du Québec "Accueillir la petite enfance". Dans le but de soutenir la qualité des services, le programme éducatif a quatre objectifs : assurer aux enfants des services de garde éducatifs de qualité, servir d'outil de références à toute personne travaillant dans le milieu des services de garde, promouvoir une plus grande cohérence entre ces divers milieux et enfin, favoriser la continuité de l'ensemble des interventions faites auprès des familles et de la petite enfance. Quant aux principes directeurs, le CPE s'assure que chaque enfant soit considéré comme un être unique, que son développement soit un processus global harmonieux. Que l'enfant soit le premier agent de son développement, qu'il apprenne par le jeu. Que la collaboration entre le personnel éducatif et les parents soit harmonieuse et de qualité. Ce document vous permettra de mieux connaître et comprendre les moyens et actions mis en place par le CPE pour respecter ces objectifs et principes directeurs.

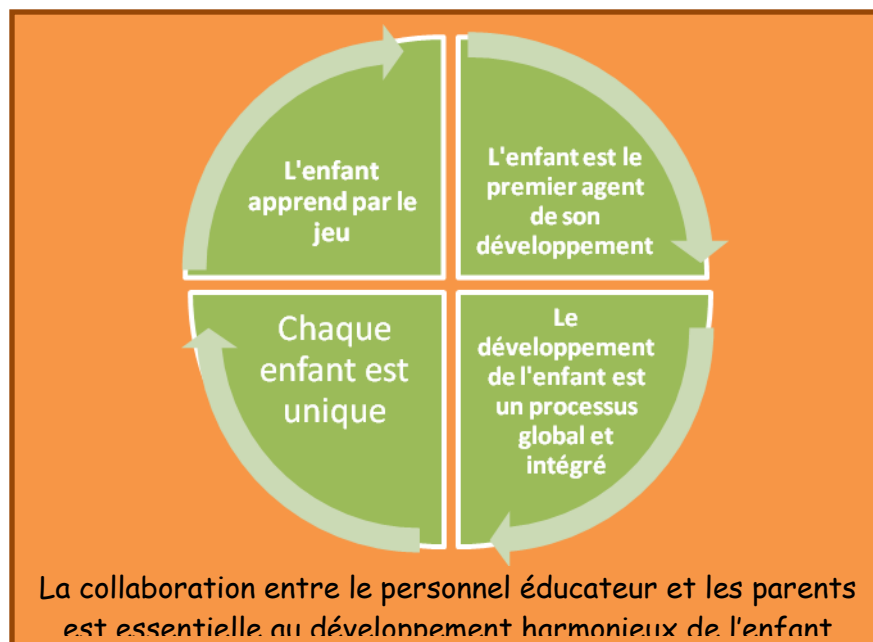


TABLE DES MATIÈRES

-	L'ORGANISME	
	○ Mission	p. 4
	○ Objectifs	p. 4
	○ Organigramme	p. 5
	○ Conseil d'administration	p. 6
	○ Permis	p. 7
-	LES TECHNICALITÉS	
	○ Procédures d'inscription	p. 7
	○ Politique d'admission	p. 7
	○ Cotisation annuelle	p. 8
	○ Dossier	p. 8
	○ Tarifs	p. 8
	○ Modifications de contrat	p. 8
	○ Modalité de paiement et reçus	p. 8
	○ Retard des parents	p. 9
	○ Absences des enfants	p. 9
	○ Vacances	p. 9
	○ Départ définitif	p. 9
	○ Intégration d'un nouvel enfant	p. 9
	○ Arrivée et départ lors d'une journée	p. 9
	○ Matériel à fournir	p. 10
	○ Interdictions	p. 10
	○ Plan d'urgence	p. 11
	○ Procédure d'expulsion	p. 11
	○ Comportement du parent	p. 12
	○ Parent venant chercher l'enfant en état d'ébriété	p. 12
	○ Utilisation d'un siège d'auto	p. 12
	○ Fermeture temporaire	p. 13
	○ Assurances	p. 13
-	MALADIE ET ACCIDENTS	
	○ Processus en cas de maladie	p. 14
	○ Médicaments	p. 15
	○ Exclusion d'enfant	p. 15
-	LES SERVICES OFFERTS	
	○ Calendrier annuel	p. 16
	○ Horaire d'ouverture et de fermeture	p. 16
	○ Groupes d'âge et ratio	p. 17
	○ Cahier journalier	p. 17

-	LES VALEURS DU CPE	
	▪ Le respect	p. 18
	▪ Le plaisir	p. 19
	▪ La valorisation	p. 20
	▪ L'autonomie	p. 20
-	LE PROGRAMME ÉDUCATIF	
	○ Le programme d'activités	p. 22
	○ L'enfant apprend en s'amusant	p. 22
	▪ Dimension physique et moteur	p. 23
	▪ Dimension cognitive	p. 23
	▪ Dimension langagière	p. 25
	▪ Activités de la vie quotidienne	p. 26
	▪ Éveil sensoriel	p. 26
	▪ Dimension affective	p. 27
	▪ Dimension social et moral	p. 28
	○ La vie chez :	
	▪ Les Oursons (pouponnière)	p. 28
	• Horaire type des Oursons	p.29
	▪ Les Lionceaux (18 mois-2 ans)	p. 29 & 30
	• Horaire type des Lionceaux	p. 30
	▪ Les Tortues (2 ans)	p. 29 & 31
	• Horaire type des Tortues	p. 31
	▪ Les Tigrons (2-3 ans)	p. 29 & 31
	• Horaire type des Tigrons	p. 31
	▪ Les Grenouilles (3 ans)	p. 29 & 31
	• Horaire type des Grenouilles	p. 31
	▪ Les Ouistitis (4 ans)	p. 29 & 31
	• Horaire type des Ouistitis	p. 31
	▪ Les Éléphants (4-5 ans)	p. 29 & 32
	• Horaire type des Éléphants	p. 32
	▪ Les Hippopotames (Multi-âge)	p. 29 & 33
	• Horaire type des Hippopotames	p. 33
-	LE C.P.E. FACE AUX SAINES HABITUDE DE VIE...	
	○ L'hygiène	p. 34
	○ L'alimentation	p. 34
	○ L'activité physique	p. 35
	○ La vie en collectivité	p. 35
	○ La sieste	p. 36
	○ La sexualité en milieu de garde	p. 37
-	LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES	
	○ La clientèle	p. 37
	○ Le personnel	p.37
	○ Les ressources extérieures	p. 37
	○ Participation des parents	p. 38
-	RAPPELS IMPORTANTS & RÉSUMÉ	p. 39

L'ORGANISME

NOTRE MISSION

Le C.P.E. Le Zèbre Carotté est un centre de la petite enfance qui axe ses actions et ses décisions sur les besoins des enfants. La qualité de ses services passe par le développement global de l'enfant, la découverte et la complémentarité familiale. L'installation étant en milieu de travail, offre prioritairement ses places disponibles aux travailleurs du CSSS La Pommeraie.

NOS OBJECTIFS

Le CPE a pour but d'offrir un service de qualité à tous. De ce fait, aux objectifs du programme éducatif "Accueillir la petite enfance", notre organisme ce fait un devoir de promouvoir ceux-ci :

-Les personnes impliquées dans la prise de décisions appliquent un système démocratique pour s'assurer que l'enfant demeure notre priorité.

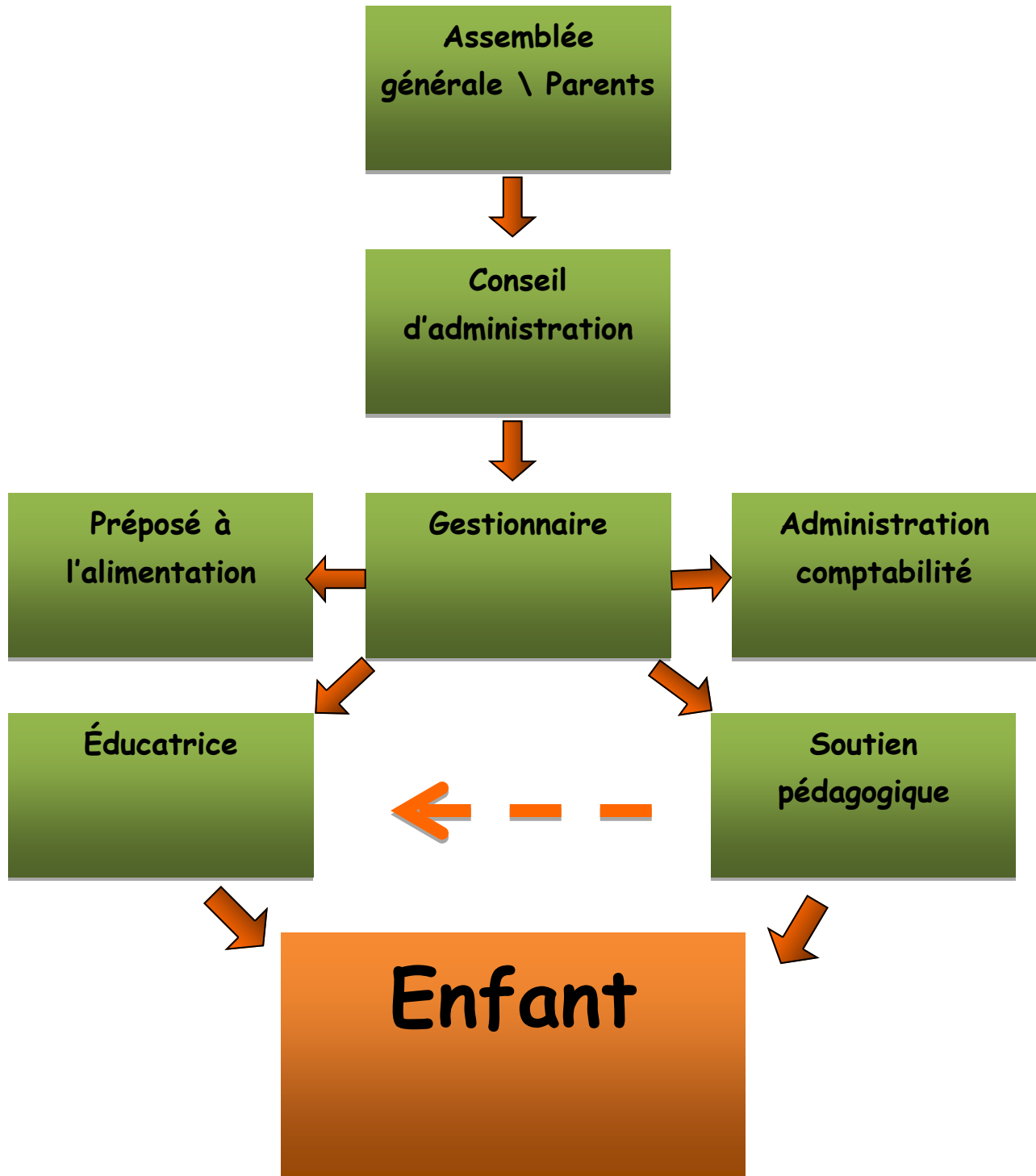
-Par la formation continue de nos éducatrices, les enfants exploreront à leur rythme les cinq sphères du développement, ceux-ci étant : affectif, langagier, moteur, intellectuel et créatif.

-La découverte fait partie intégrante de la vie au C.P.E. le Zèbre Carotté et se traduit principalement par des activités communes axées sur les arts, les sports, le plein-air et les activités spéciales.

-La complémentarité familiale est encouragée par :

- * L'augmentation participative des personnes importantes dans la vie de l'enfant.
- * Le partenariat entre les parents et le personnel éducateur.
- * Des éducatrices agissant à titre de personnes ressources.

ORGANIGRAMME



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les affaires de la corporation sont administrées par un conseil d'administration composé de neuf membres (ayant payés leur cotisation) dont au moins les 2/3 sont des parents qui ne sont pas du personnel du CPE. Le conseil d'administration se compose de:

- un(e) employé(e) de l'installation;
- un représentant du CSSS La Pommeraie (milieu de travail);
- sept parents utilisateurs;

Le président, vice-président et trésorier doivent être des parents utilisateurs.

Il appartient au conseil d'administration de :

- déterminer les priorités et objectifs de l'organisme;
- administrer les affaires de la corporation;
- former des comités de travail et déterminer leur mandat;
- adopter des politiques;
- adopter les budgets, orientations et développements du CPE.

Le C.A. suscite l'intérêt des autres parents-usagers par le biais de rencontres et de communiqués. Par l'entremise de la direction, le C.A. est toujours à l'écoute des différentes suggestions que les parents peuvent leur soumettre et ce, pour le bien-être des enfants.

PERMIS

Le C.P.E. «Le Zèbre Carotté» est géré par une corporation à but non lucratif reconnue par le ministère.

Le C.P.E. détient un permis municipal de la Ville de Cowansville et du ministère. Il s'agit d'un permis de 68 places dont dix (10) sont réservées aux poupons. Le CPE est membre du Conseil québécois des centres de la petite enfance et de l'Agence du développement des compétences en petite enfance.

LES TECHNICALITÉS

PROCÉDURES D'INSCRIPTION

Il est obligatoire de procéder à l'inscription de l'enfant avant de commencer son service de garde.

Lors de l'inscription de chaque enfant, un dossier est créé. Ce dossier comprend :

- ☒ La fiche d'inscription
- ☒ Le certificat de naissance de l'enfant
- ☒ Le certificat de naissance d'un des deux parents
- ☒ Une photocopie de la carte d'assurance maladie
- ☒ Le contrat de service
- ☒ Les fiches d'assiduité
- ☒ Le contrat d'entente de réservation des places à contribution réduite (PCR)
- ☒ Le dossier médical de l'enfant
- ☒ L'autorisation de sortie
- ☒ L'autorisation médicale
- ☒ L'autorisation de sortie par une tierce personne ;
- ☒ La photocopie du carnet immunitaire de l'enfant, à date ;
- ☒ La fiche sociale de l'enfant ;
- ☒ L'autorisation en cas d'urgence.
- ☒ Le protocole pour l'administration d'acétaminophène
- ☒ Le protocole pour l'administration de crème solaire sans Paba
- ☒ Le protocole pour l'administration d'insectifuge
- ☒ Le protocole pour l'administration des gouttes salines
- ☒ Le protocole pour l'administration du zinc
- ☒ Le protocole pour l'administration de pédiolyte
- ☒ Le protocole pour l'administration de la calamine
- ☒ L'autorisation pour l'application de baume à lèvres
- ☒ L'autorisation pour l'application de crème hydratante
- ☒ L'autorisation pour l'affichage et utilisation des photos de l'enfant dans le CPE et sur le site WEB

POLITIQUES D'ADMISSION

Plusieurs priorités sont données pour l'admission des enfants :

- 1- Enfants des éducatrices
- 2- Frères et sœurs d'un enfant fréquentant déjà le CPE
- 3- Enfants des employés du CSSS La Pommeraie

4- Autres enfants.

COTISATION ANNUELLE

Une cotisation annuelle fixée par le conseil d'administration est exigée pour être membre de la corporation. Le coût de cette cotisation est pour la famille entière et non obligatoire.

DOSSIERS

Il est à noter que l'ensemble du dossier est conservé au centre de la petite enfance tant que l'enfant y est inscrit et qu'une copie peut être remise aux parents lors du départ définitif de l'enfant. Le dossier sera gardé pour une durée maximale de 5 ans. Après quoi, il sera détruit. Il est important de noter que les renseignements contenus dans ce dossier sont confidentiels et que nul ne peut les communiquer ou en être informé par écrit ou verbalement sans l'autorisation de l'autorité parentale ou du titulaire.

TARIFS

Le tarif quotidien pour les enfants de 6 mois à 5 ans est fixé par le ministère de la famille. Les parents recevant des prestations d'aide social peuvent bénéficier d'une contribution exemptée partiellement ou totale, selon le dossier.

La tarification donne droit à 2 collations et le repas du dîner pour un minimum de 4 heures de garde et maximum de 10 heures par jour.

Pour tous les autres services ou activités, il y a une tarification membres et non-membres. Il est à noter qu'aucun enfant n'est obligé de participer. Lors de journées de sortie, les enfants ne participant pas à la sortie auront droit au service de garde habituel.

MODIFICATION DU CONTRAT

Pour une modification au contrat de garde, un avis de deux (2) semaines est demandé. Pour les frais exigés en cas d'annulation du contrat, le Cpe applique la loi de l'Office de la protection du consommateur

MODALITÉS DE PAIEMENT ET REÇUS

Un état de compte sera remis à chaque mois. Le parent peut payer à l'administration par prélèvements pré-autorisés, argent comptant ou par chèque.

Si un chèque nous est retourné par votre institution financière, des frais administratif de 5.00\$ seront ajoutés aux frais bancaires encourus.

Dans le cas du non-respect de paiement de la part d'un parent, le C.P.E. sera dans l'obligation d'entreprendre les démarches nécessaires pour remédier à la situation.

Les reçus pour fins d'impôts seront émis au plus tard le 28 février de chaque année.

RETARD DES PARENTS

Les parents qui viennent chercher leur enfant à la fin de la journée sont priés de respecter l'heure de fermeture. Le retard d'un parent entraîne une charge de deux dollars (2\$) pour chaque cinq (5) minutes de retard par enfant. Ce montant sera facturé directement dans votre compte. Dans l'éventualité de retards fréquents, des mesures pourront être prises selon le bon jugement de la direction, lesquelles pourraient aller jusqu'à l'expulsion de l'enfant du CPE. Nous misons sur votre compréhension et votre entière collaboration au sujet de cette directive.

ABSENCES DES ENFANTS

Pour le bon fonctionnement du Cpe, nous demandons aux parents de téléphoner, si possible, au C.P.E. avant 9h30 le matin pour prévenir de l'absence de leur enfant. Lors des journées d'absence, les frais de garde sont exigés.

VACANCES

Les enfants peuvent prendre des vacances comme leurs parents. D'ailleurs c'est fort souhaité. Par contre, il faut aviser la direction de la période d'absence. Le tarif est applicable même quand l'enfant est absent pour les vacances.

DÉPART DÉFINITIF

En cas de départ, un formulaire de résiliation de contrat est donné lors de l'inscription. Le parent doit le compléter et le remettre dans les plus brefs délais à l'administration. Le parent qui met fin à l'entente de service de garde, après que le centre ait commencé à fournir les services de garde à l'enfant, devra payer une pénalité correspondant à un maximum de 10% du prix des services qui ne lui ont pas été rendus, jusqu'à concurrence de \$50.00, comme le stipule la loi.

INTÉGRATION D'UN NOUVEL ENFANT

- ☒ Lors de l'arrivée d'un nouvel enfant, un plan d'intégration est fait conjointement entre l'éducatrice et les parents.
- ☒ Les parents peuvent assister les enfants pour faciliter leur intégration.

ARRIVÉE ET DÉPART LORS D'UNE JOURNÉE

Les parents déshabillent et habillent les enfants lors de leur arrivée et départ.

Nous demandons aux parents de marquer les vêtements des enfants, ainsi que les bottes et tous les autres objets personnels. Le C.P.E. ne se tient pas responsable des articles perdus.

Autant que possible, chaque enfant régulier aura un casier à son nom. Les parents sont priés de ranger les effets personnels de l'enfant dans ce casier.

Le parent doit conduire et chercher son enfant dans le local en avisant l'éducatrice de son arrivé et/ou de son départ.

Il ne faut pas oublier que si une personne autre que vous vient chercher votre enfant, il faut obligatoirement compléter le formulaire à l'administration.

Cependant, devant une situation vraiment imprévue de la part du parent, le C.P.E. acceptera l'autorisation par téléphone.

MATÉRIEL À FOURNIR

Tous les enfants doivent avoir une tenue complète de rechange, identifiée et déposée dans un sac marqué à leur nom.

Selon la température, veuillez apporter, à tous les jours, les vêtements nécessaires pour que les enfants puissent aller à l'extérieur.

Les parents devront aussi apporter :

- ☒ Lait maternisé;
- ☒ Acétaminophène;
- ☒ Un objet familier identifié ;
- ☒ Un couvre-tout à manches longues identifié ;
- ☒ Un sac fourre-tout identifié ;
- ☒ Une bouteille si nécessaire ;
- ☒ Un sac de plastique pour les vêtements sales qui ne doivent pas être à la portée des enfants;
- ☒ Une paire de souliers antidérapants identifiés (de préférence, un soulier de course) ;

Il est strictement interdit aux enfants d'apporter de l'argent de poche, des bonbons ou autres friandises et jouets. Ces objets se perdent facilement ou créent divers problèmes parmi les groupes.

INTERDICTIONS

Il est strictement interdit de fumer dans tous les locaux du C.P.E., de même qu'en présence des enfants.

Conformément aux règlements du ministère, ainsi que pour des raisons d'hygiène et de sécurité, aucun animal ne sera toléré au C.P.E.

PLAN D'URGENCE

En cas d'incident ou de sinistre, un plan d'évacuation est établi et affiché à différents endroits stratégiques du C.P.E. Pour la relocalisation des enfants si nous devons évacuer, l'évacuation se fera vers la cafétéria de l'hôpital. Si toutefois, nous devons quitter le site, l'évacuation se fera vers l'école Ste-Thérèse.

PROCÉDURE D'EXPULSION

Le Centre de la petite enfance Le Zèbre Carotté peut expulser un enfant qui manifeste des comportements agressifs et violents ou tout autre geste mettant sérieusement en danger la santé, la sécurité ou le bien-être des autres enfants ou des adultes travaillant auprès de lui.

Le centre de la petite enfance s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour aider l'enfant avant de procéder à l'expulsion. *L'expulsion étant le dernier recours de la démarche d'aide à la famille.*

- Faire connaître à tous les parents du CPE la procédure en cas d'expulsion lors de l'inscription et de la signature du contrat d'entente de service;
- Informer le parent du problème vécu au centre de la petite enfance;
- Remettre des documents de référence aux parents au besoin;
- Demander et faire signer une autorisation pour l'implication d'un intervenant;
- Obtenir une subvention du ministère de la Famille si c'est possible;
- Collaborer avec les professionnels des différentes ressources du milieu pour l'élaboration et le suivi d'un plan d'intégration;
- Initier ou participer à toutes rencontres visant à aider la famille;
- Référer les parents aux ressources possibles du milieu.

Le directeur du centre de la petite enfance doit tenir les membres du Conseil d'administration au courant du problème et des démarches de soutien à l'enfance et à la famille.

Si le problème persiste, que la santé, la sécurité et le bien-être des enfants ou des adultes sont sérieusement mis en péril et que la collaboration du parent est nulle ou insuffisante le directeur :

- Avise le ministère de la Famille du cas (s'il ne l'a pas déjà fait). Informe le ministère de la démarche d'aide entreprise et de la possibilité d'expulsion de l'enfant;
- Amène le cas au conseil d'administration pour analyse du dossier et décision

En cas d'expulsion définitive, le CPE informera les parents lors d'une rencontre réunissant le directeur du service de garde et l'intervenant au dossier et donnera un préavis minimum de 10 jours.

COMPORTEMENT D'UN PARENT

Un parent pourrait être interdit d'accès au CPE si ses agissements dérangent le bon fonctionnement du CPE ou perturbent les enfants ou le personnel.

Parent ou personnes autorisées qui viendraient : CHERCHER LEURS ENFANTS EN ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ

Notre personnel éducateur a la responsabilité de votre enfant. Il s'assure de son développement, mais aussi de sa santé, sa sécurité et de son bien-être !

Donc, lorsqu'une personne vient chercher un enfant dans le service de garde, le personnel éducateur doit :

- S'assurer que cette personne est autorisée à venir chercher l'enfant :
- Se préoccuper que la personne est en état pour amener l'enfant, qu'elle est sobre et a les idées claires :

Si un parent arrive en état d'ébriété au service de garde, le personnel éducateur va proposer ces solutions :

- Nous allons vous suggérer de faire appel à de l'aide (conjoint, parents, personne en cas d'urgence, amis, taxi) pour venir chercher l'enfant.
- Si le parent ne collabore pas à ces suggestions, le personnel éducateur sera dans l'obligation de faire appel au service de police.

UTILISATION DES SIÈGES D'AUTO

La loi oblige toute personne transportant un enfant de moins de 5 ans et mesurant moins de 63 cm assis (siège à la tête), d'utiliser un siège d'auto conforme aux normes du code de la sécurité routière. La personne venant chercher votre enfant se doit de répondre à cette loi. Advenant le fait où vous ne voyez pas à cette règle de sécurité le personnel du CPE vous proposera une de ses solutions :

- Vous suggérer de retourner chercher un siège d'auto
- Ou de faire appel à de l'aide pour venir chercher l'enfant
- Si un siège d'auto est disponible au CPE il y a possibilité de vous le prêter pour ce transport.
- S'il n'y a pas de collaboration à ces suggestions, le personnel du CPE sera dans l'obligation de faire appel au service de police.

L'enjeu en de telles circonstances n'est pas d'agir contre le parent, mais plutôt d'agir pour assurer la santé et la sécurité de vos enfants.

FERMETURE TEMPORAIRE

Lors d'événement extraordinaire, il est possible que le CPE doive fermer ses portes de façon temporaire. Le CPE fera tout le nécessaire pour rétablir le service de garde le plus rapidement possible.

Si le personnel doit être présent et rémunéré, le parent sera facturé pour les journées de fermeture. Si le personnel est absent et non-rémunéré, les frais de garde ne seront pas exigés et seront crédités.

Les jours fériés seront facturés comme une journée normale si ceux-ci coïncident avec les jours de fréquentation habituels au contrat.

ASSURANCES

Le CPE dispose de toutes les assurances pour l'opération d'un centre de la petite enfance. Une copie de la police d'assurance est disponible pour les parents s'ils en font la demande à la direction.

MALADIES ET ACCIDENTS

Voici le règlement sur la maladie et les accidents

PROCESSUS EN CAS DE MALADIE

Fièvre ou autre maladie au CPE

- Appeler le parent pour l'informer de la situation et l'aviser qu'une dose d'acétaminophène a été administrée. Dans une heure si la température ne diminue pas, le parent devra venir chercher l'enfant.
- Si déjà le matin, l'enfant n'est pas bien, compléter un registre sur l'état de santé et la personne à rejoindre, les numéros de téléphone et autres personnes à contacter.
- 40 degrés est un retour immédiat à la maison.

Les parents sont tenus de donner toute information sur l'état de santé de leur enfant.

L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ENFANT EST TRÈS IMPORTANT LORS DES EXCLUSIONS.

Le CPE se réserve le droit de refuser ou de retourner un enfant à la maison si celui-ci demande une attention individuelle trop importante dû à sa condition physique.

Si l'enfant est gravement malade ou blessé, il sera conduit immédiatement à l'urgence par un membre du personnel pour y recevoir les soins adéquats. Si l'enfant doit être transporté par ambulance, les frais seront aux frais des parents. Les parents seront avertis dans les plus brefs délais et devront rejoindre leur enfant.

Les parents devront signer, lors de l'inscription, une formule autorisant le C.P.E. à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence.

En cas de certaines maladies contagieuses au C.P.E., diverses mesures doivent être prises pour limiter la transmission de l'infection et assurer la protection des enfants et du personnel. Donc, dans ces situations, les parents sont tenus de déclarer la maladie au CPE. L'enfant pourrait être exclu du C.P.E. jusqu'à l'obtention d'un certificat médical de retour.

Il est important de comprendre que cette politique a pour but de prévenir toute propagation de maladies infectieuses et d'assurer aux enfants un milieu qui a un grand souci de leur santé.

Les références pour produire cette politique proviennent :

- Prévention et contrôle des infections dans les centres de la petite enfance.
- Publication Québec.
- Comité conjoint entre la Direction générale de la santé publique et le ministère.

Il est à noter que lors de jeux extérieurs, aucun enfant n'est autorisé à demeurer dans son local pour une cause de maladie. Si un enfant ne peut sortir, c'est qu'il est suffisamment malade pour demeurer à la maison.

Les parents, lors de l'inscription, devront remplir une fiche sur l'état immunitaire de l'enfant. Le CPE recommande grandement que le carnet immunitaire soit à jour car, dans certaines circonstances, l'enfant non-immunisé sera exclu temporairement du centre de la petite enfance.

MÉDICAMENTS

Un membre du personnel ne peut administrer un médicament sans l'autorisation écrite du parent et prescrit par un professionnel reconnu par le Ministère de la famille. Dans le cas d'un médicament prescrit, les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette décrivant le médicament font foi de l'autorisation du médecin.

Malgré le premier alinéa les produits ici-bas peuvent être administrés si le protocole d'administration est signé.

- acétaminophène
- insectifuge

EXCLUSION D'ENFANTS

- Plus de 39 degrés
- Vomissement ou diarrhée la nuit et ou le matin
- Maladie contagieuse qui demande l'exclusion
- Si plus d'un cas de selle liquide dans un groupe, exclure les enfants concernés et recommander aux parents de consulter un médecin

LES SERVICES OFFERTS

Dans le but d'offrir un service de garde de qualité, le C.P.E. offre les facilités suivantes :

- ☞ Un service de repas complet et deux collations par jour pour tous les groupes d'âges.
- ☞ Les parents ou une personne significative (ex : grands-parents) dont les enfants fréquentent régulièrement le service de garde sont invités à dîner gratuitement le jour d'anniversaire de leur enfant.
- ☞ Un programme d'activités visant à favoriser le développement global de l'enfant tout en respectant les spécificités de chaque groupe d'âge.

Des activités spéciales telles que des sorties (ex: zoo, cabane à sucre, verger, piscine), des invités (ex: hygiéniste, vétérinaire, pompier), et des journées à thème seront au programme.

Lors de sortie, les parents sont invités à accompagner leur enfant. Le dîner peut être fourni à la demande du parent et ce, gratuitement. Concernant le stationnement, le parent peut faire une demande au bureau pour recevoir une carte de stationnement prépayé, ce gratuitement.

CALENDRIER ANNUEL

Le C.P.E. est ouvert toute l'année sauf les jours fériés suivants:

- ☞ La Fête du Travail
- ☞ L'action de Grâce
- ☞ La veille de Noël
- ☞ Noël
- ☞ Le lendemain de Noël
- ☞ La veille du Jour de l'An
- ☞ Le Jour de l'An
- ☞ Le lendemain du Jour de l'An
- ☞ Le Vendredi Saint ou le Lundi de Pâques
- ☞ La fête de Patriotes
- ☞ La St-Jean-Baptiste
- ☞ La Confédération

HORAIRE D'OUVERTURE ET DE FERMETURE

Le C.P.E. est ouvert de 6h55 à 18h00, du lundi au vendredi. L'horaire peut être modifié si la demande est justifiée.

GROUPES D'ÂGE ET RATIOS

Le C.P.E. accepte les enfants de 6 mois à 5 ans. Les enfants sont divisés par groupe d'âge sauf pour le groupe multi-âge qui accueille des enfants de 18 mois et plus.

La pouponnière comporte dix (10) places. Les sept (7) autres groupes d'âges sont 18 mois, 2 ans, 3 ans, 4 ans et un groupe multi-âge.

Selon les normes du ministère de la famille, des aînés et de la condition féminine, le ratio par éducatrice par enfant est le suivant:

☞ un éducateur pour cinq (5) poupons

☞ un éducateur pour huit (8) enfants dans les groupes de 18 mois à 3 ans et multi-âge

☞ un éducateur pour dix (10) enfants dans les groupes de 4 ans

Les locaux du CPE sont adaptés aux besoins des enfants handicapés. Nous sommes donc en mesure de recevoir tout enfant handicapé peu importe le handicap.

CAHIER JOURNALIER

Quotidiennement le personnel éducateur utilise le cahier journalier "Le petit message" pour vous faire part de la journée de votre enfant. Vous êtes invité à le lire à tous les jours pour être au courant du déroulement de la journée de votre enfant. Vous avez même la possibilité d'y laisser également un message pour votre éducatrice (eur). De plus, ce cahier est rempli d'informations intéressantes sur le développement de l'enfant.

LES VALEURS DU CPE

Quatre valeurs ressortent au sein du C.P.E. le Zèbre Carotté. Elles sont présentes et se reflètent par les décisions, actions, gestes et paroles faites par et envers le conseil d'administration, l'équipe de travail, les parents et les enfants. Les valeurs sont véhiculées auprès des enfants de façons différentes selon leur groupe d'âge.

Ces valeurs sont :

- * Le respect
- * Le plaisir
- * La valorisation
- * L'autonomie

LE RESPECT

Le respect de soi, des autres et de l'environnement est primordial pour le bon fonctionnement en société et pour favoriser pleinement le développement harmonieux de l'enfant.

Le respect de soi est véhiculé au sein du Zèbre Carotté de façon à ce que l'enfant développe des aptitudes pour être en mesure de :

- exprimer ses émotions et ses besoins.
- respecter et accepter ses limites et ses différences.

Pour y arriver, les adultes qui entourent l'enfant utilisent des moyens tels que :

- valoriser les réalisations de l'enfant.
- favoriser des objectifs et activités réalisables par l'enfant.
- respecter le rythme de développement de chaque enfant.
- respecter la confidentialité et l'intimité de l'enfant.
- amener l'enfant à verbaliser (utilisation du "je") de façon courtoise ses besoins, ses goûts, ses émotions.

Le respect des autres est véhiculé au sein du Zèbre Carotté de façon à ce que l'enfant développe des aptitudes pour être en mesure de :

- respecter le choix des autres.
- respecter les limites et différences des ses pairs.
- être à l'écoute des besoins, des goûts et sentiments de ses pairs.
- vivre en groupe et en société.

Pour y arriver, les adultes qui entourent l'enfant utilisent des moyens tels que :

- encourager les liens qui se forment entre les enfants, par des mots d'encouragements et des gestes affectifs.
- favoriser les jeux et projets de groupe.
- laisser la place aux différences et aux choix des enfants dans la vie quotidienne.
- donner l'exemple en étant soi-même à l'écoute des besoins et sentiments des enfants.
- conscientiser l'enfant à nos responsabilités sociales

Le respect de l'environnement est véhiculé au sein du Zèbre Carotté de façon à ce que l'enfant développe des aptitudes pour être en mesure de:

- avoir un comportement responsable face à l'environnement.
- être sensibilisé au recyclage.
- apprécier son entourage (nature, bruits, jouets...).

Pour y arriver, les adultes qui entourent l'enfant utilisent des moyens tels que :

- conscientiser l'enfant aux conséquences des bris et de la pollution.
- utiliser les matières recyclables.
- encourager le rangement, le respect de la nature.

LE PLAISIR

"L'ENFANT APPREND PAR LE JEU". Le plaisir suscite chez l'enfant le goût de découvrir, d'explorer et d'apprendre. Par le jeu, l'enfant est en apprentissage constant. C'est à travers ce jeu que l'enfant arrive à recréer le monde afin de mieux le comprendre.

Le plaisir est véhiculé au sein du Zèbre Carotté de façon à ce que l'enfant développe des aptitudes pour être en mesure de:

- évoluer dans un climat de gaieté.
- abolir des barrières telles que la peur du ridicule.
- intégrer l'humour dans le quotidien afin de dédramatiser certaines situations.
- avoir du plaisir tout en se respectant et en respectant les autres (éviter la moquerie et l'humiliation).
- avoir le goût de découvrir.

Pour y arriver, les adultes qui entourent l'enfant utilisent des moyens tels que :

- respecter le choix de l'enfant au lieu d'imposer le leur.
- s'intégrer aux jeux des enfants.
- favoriser les moments privilégiés.
- dédramatiser les situations telles que les dégâts ou les petits incidents par l'humour.
- intégrer l'humour dans la routine quotidienne.
- favoriser un climat harmonieux.
- encourager les jeux de rôles.
- encourager la créativité de l'enfant.

LA VALORISATION

La valorisation est la base essentielle pour permettre à l'enfant de développer une bonne estime de soi. Valoriser un enfant stimule automatiquement son goût d'essayer d'avantage, d'apprendre et de découvrir.

La valorisation est véhiculée au sein du Zèbre Carotté de façon à ce que l'enfant développe des aptitudes pour être en mesure de:

- développer une base solide pour l'estime de soi
- avoir la confiance nécessaire pour explorer l'inconnu
- repousser ses propres limites

Pour y arriver, les adultes qui entourent l'enfant utilisent des moyens tels que :

- favoriser les objectifs réalisables.
- favoriser la créativité plutôt que le tout fait.
- éviter de mettre l'accent sur le produit fini.
- offrir un soutien verbal, affectif et physique.
- encourager et valoriser l'enfant dans ses réalisations.
- encourager les bonnes actions.
- offrir du matériel et des lieux adéquats.
- amener l'enfant à encourager ses pairs.
- impliquer l'enfant dans les discussions le concernant.
- impliquer l'enfant dans les activités routinières en lui offrant des responsabilités adaptées à son stade de développement.
- favoriser les moments privilégiés.
- travailler en collaboration avec les parents.

L'AUTONOMIE

L'autonomie chez l'enfant est souvent égale à "Je suis grand maintenant"... Être capable seul est une grande réussite pour nos enfants. Ces réussites sont concrètes, elles se voient par lui et par les autres, ce qui rend l'enfant d'autant plus fier de lui-même et lui donne le goût d'apprendre davantage.

L'autonomie est véhiculée au sein du Zèbre Carotté de façon à ce que l'enfant développe des aptitudes pour être en mesure de:

- fonctionner socialement sans dépendre continuellement d'un adulte.
- développer des habiletés motrices (s'habiller, manger seul...)
- répondre à leurs besoins.
- prendre des décisions.
- développer des capacités de résolution de conflit.
- assumer des responsabilités de routine.

Pour y arriver, les adultes qui entourent l'enfant utilisent des moyens tels que :

- soutenir et encourager l'enfant dans ses accomplissements.
- offrir du matériel adéquat et accessible à l'enfant.
- offrir des objectifs réalisables.
- favoriser la résolution de conflit par un soutien visuel et verbal (assistance).
- responsabiliser l'enfant par des tâches adaptées.
- conscientiser l'enfant aux responsabilités sociales.
- offrir un entourage sécuritaire.
- stimuler l'enfant par des thématiques et activités de routine.
- verbaliser une action entreprise.
- favoriser les choix de l'enfant.

LE PROGRAMME ÉDUCATIF

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS

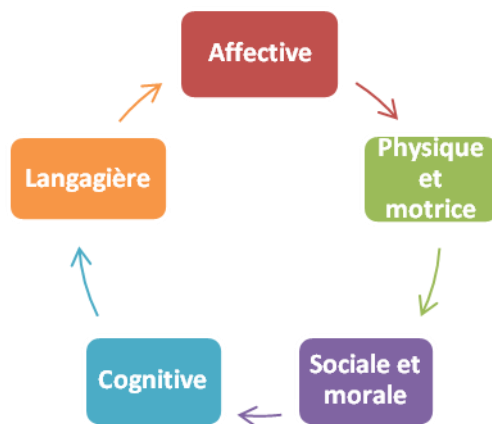
Le programme d'activités de chaque groupe est élaboré de façon à répondre à nos objectifs premiers et à véhiculer les valeurs en lesquelles le C.P.E. croit.

Par le programme d'activités, chaque professionnel de la petite enfance favorise des activités nécessaires au développement global de l'enfant afin qu'il puisse explorer toutes ses capacités en s'épanouissant dans le plus de domaines possibles. Chaque éducatrice (teur) élabore un programme d'activité adapté à son groupe d'âge. L'éducatrice (teur) organise l'environnement de l'enfant de façon à stimuler son intérêt et faciliter la disponibilité du matériel éducatif. Pour les activités spéciales et sorties, les parents auront une demande d'autorisation à signer et il est à noter que le service de garde est assuré pour l'enfant qui ne fait pas l'activité ou la sortie.

"L'ENFANT APPREND EN S'AMUSANT..."

Le jeu constitue pour l'enfant le moyen par excellence d'explorer le monde et d'expérimenter. Que ce soit en jeux solitaires ou coopératifs, moteurs, symboliques, ou autres, chaque sphère du développement de l'enfant est sollicitée. Le plaisir du jeu est une motivation essentielle. De plus, l'enfant étant curieux de nature, spontanément il prendra plaisir à apprendre en observant, expérimentant, en imitant et échangeant avec ses pairs et les adultes qui l'entourent.

L'enfant se développe dans toutes ses dimensions - affectives, physiques et motrices, sociales et morales, cognitives et langagières. Chacune de ces sphères est inter reliée et lorsqu'une dimension est stimulée et se développe, cela entraîne la maturation des quatre autres sphères.



Voici plusieurs des activités et objectifs que les éducatrices proposent aux enfants pour travailler les différentes sphères du développement de l'enfant.

DIMENSION PHYSIQUE ET MOTEUR

Cette dimension fait référence aux besoins physiologiques, physique sensoriels et moteurs de l'enfant. Le développement de ses habiletés motrices (agilité, endurance, équilibre, latéralisation, etc.) comprend la motricité globale (s'asseoir, ramper, marcher, courir, grimper, saisir un objet...) et la motricité fine (dessiner, enfiler des perles, découper...). Offrir aux enfants la possibilité de bouger en service de garde favorise leur développement physique et moteur tout en les menant à acquérir de saines habitudes de vie et en prévenant l'obésité.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS FAVORISANT LA MOTRICITÉ GLOBALE:

- Marcher : par en avant, à reculons, de côté, de côté croiser, à quatre pattes, ramper...
- Activités d'équilibre (statique et dynamique) : faire la statue, tenir sur un pied, marcher sur un banc...
- Sauts : pieds joints, sur un pied, à la corde, galoper...
- Monter et descendre un escalier
- Jeux de ballon : attraper, lancer, dribbler, frapper avec le pied
- Courir
- Faire une culbute, rouler sur soi-même
- Danser
- Pédaler
- Grimper, glisser, se balancer, se suspendre au trapèze

EXEMPLES D'ACTIVITÉS FAVORISANT LA MOTRICITÉ FINE:

- Manipulations : visser, dévisser, enfiler, plier, empiler...
- Main préférentielle
- Activités papier/crayon, préhension du crayon
- Coordination œil-main : tracer, colorier en respectant l'espace, joindre 2 points

- Coordination bilatérale (utiliser les deux mains)
- Découpage; prise des ciseaux, découper sur une ligne
- Activités de bricolage : bouchonner, déchirer, utiliser de la colle, peindre
- Pâte à modeler : faire un colombin, une boule, une galette, utiliser les emporte-pièces

DIMENSION COGNITIVE

Un milieu de vie stimulant permet à l'enfant de développer ses sens, d'acquérir des connaissances et des habiletés nouvelles et de comprendre de plus en plus le monde qui l'entoure. Le personnel éducateur soutient les enfants sur ce plan en favorisant chez eux la réflexion, le raisonnement et la créativité.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS FAVORISANT LA RELATION SPATIALE

- Distinguer (visuellement) les concepts d'espace :
 - devant / derrière
 - en haut / en bas
 - sur / au-dessus / en dessous
 - à côté, autour
 - dans / en dehors
 - gauche / droite
- Construction visuo-spatiale; encastrement, casse-tête, copie de formes, de symboles (lettres, chiffres...) compléter l'autre moitié d'une forme donnée
- Reconnaître les formes géométriques, les associer

EXEMPLES D'ACTIVITÉS FAVORISANT L'ORGANISATION TEMPORELLE

- Se situer dans la routine journalière
- Ordonner des événements dans le temps
- Orientation temporelle : jours / mois / saisons / matin / après-midi / soir / nuit / hier / aujourd'hui / demain
- S'adapter à un rythme
- Concept du nombre

EXEMPLES D'ACTIVITÉS FAVORISANT LES APTITUDES COGNITIVES

- Initiation aux livres
- Concept des couleurs
- Concept des formes
- Concept de quantité et de qualité
- Concepts spatiaux
- Classification
- Que faire en diverses situations
- Usage des choses
- Métiers

EXEMPLES D'ACTIVITÉS FAVORISANT LE SCHEMA CORPOREL

- Connaître les parties de son corps
- Détente, relaxation
- Visualisation de la place prise par son corps dans l'espace (ex : se mettre sous la table)
- Planification motrice, imitation d'un mouvement

EXEMPLES D'ACTIVITÉS FAVORISANT L'ORGANISATION À LA TÂCHE

- Participer à un travail individuel, en équipe, collectif
- Proposer des jeux et des activités
- Autonomie dans le jeu
- Varier le choix de ses activités
- Avoir de l'initiative
- Compléter ses activités
- Suivre les règles d'un jeu
- Respecter le matériel, les réalisations des autres

DIMENSION LANGAGIÈRE

Le développement du langage et de la représentation symbolique est renforcé par la vie de groupe. Le personnel des services de garde contribue au développement des enfants sur ce plan en parlant avec eux et en les aidant à exprimer de mieux en mieux leurs besoins et leurs émotions, à poser des questions, à améliorer leur prononciation et leur vocabulaire.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS FAVORISANT LES PRÉ-REQUIS À LA COMMUNICATION

- Intention de communication
- Contact visuel
- Imitation verbale et motrice (gestes significatifs)
- Concept de cause-effet

EXEMPLES D'ACTIVITÉS FAVORISANT LE LANGAGE RÉCEPTIF

- Écouter les autres
- Répondre à son prénom
- Répondre à des consignes simples
- Répondre à des questions comportant un choix
- Montrer des images sur demande
- Répondre à des questions concernant son âge
- Connaître les noms de la fratrie
- Connaître le nom des copains
- Répondre à des consignes à deux éléments
- Répondre à des consignes complexes
- Connaître sa ville, sa municipalité
- Connaître la date et le mois de son anniversaire
- Connaître le nom de ses parents

EXEMPLES D'ACTIVITÉS FAVORISANT LE LANGAGE EXPRESSIF

- Exprimer ses besoins (associer gestes et paroles)
- Appeler une personne par son nom
- Identifier des éléments par les bons termes
- Développer son vocabulaire dans divers domaines
- Transmettre un message simple
- Utiliser les formules de politesse (merci, s.v.p) à bon escient.
- Réciter une comptine avec ou sans gestes
- Formuler des phrases complètes
- Poser des questions simples
- Saluer et répondre à des salutations verbales
- Donner son idée
- Utiliser un vocabulaire abstrait (concepts de temps, de sentiment, de quantité...)
- Exprimer ses besoins, ses sentiments, son vécu
- Interroger à propos des personnes et des choses
- Reconnaître et nommer le caractère absurde sur une image
- Raconter des événements avec un certain respect du déroulement et de la conclusion

EXEMPLES D'ACTIONS FAVORISANT LES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE

HABILLEMENT

- Autonomie à l'habillement
- Boutons, fermeture éclair
- Séquence à l'habillement
- Faire des nœuds, des boucles, lacer
- Distinguer l'avant et l'arrière du vêtement

ALIMENTATION

- Autonomie à l'alimentation
- Boire au verre à bec, au verre régulier
- Utiliser les ustensiles
- Manger proprement

PROPRETÉ

- Apprentissage de la propreté; savoir que sa culotte est mouillée, être sec après la sieste, s'asseoir sur le petit pot, utiliser le petit pot, la toilette, s'essuyer de façon autonome...
- Verbaliser régulièrement ses besoins d'aller à la toilette

SOINS PERSONNELS

- Se laver les mains, utiliser le savon, s'essuyer
- Se laver la figure après avoir mangé
- Utiliser les robinets en distinguant l'eau chaude de l'eau froide
- S'essuyer le nez, se moucher

ACTIVITÉS MÉNAGÈRES

- Aider à ranger, à nettoyer le matériel
- Aider à mettre la table

EXEMPLES D'ACTIVITÉS FAVORISANT L'ÉVEIL SENSORIEL

PERCEPTION AUDITIVE

- Écouter de la musique
- Reconnaître des voix
- Associer un son à ce qui le produit (ex : cris d'animaux)
- Repérer un endroit d'où vient le son
- Différencier un son : (doux, fort, long, vite...)

PERCEPTION TACTILE

- Différencier les textures au toucher (doux, rugueux, lisse...)
- Accepter de se salir
- Différencier les températures : chaud / froid / tiède / glacé
- Différencier les pesanteurs
- Reconnaître un objet usuel par le toucher
- Recevoir un massage, se laisser toucher

PERCEPTION OLFACTIVE

- Reconnaître une odeur

PERCEPTION GUSTATIVE

- Reconnaître les aliments par le goût
- Différencier les saveurs : salé / sûr / acide / amer / épicé
- Goûter des aliments nouveaux

DIMENSION AFFECTIVE

La satisfaction des besoins affectifs de l'enfant est tout aussi vitale que celle de ses besoins physiques. Aussi est-il de la plus haute importance de créer une relation affective stable et sécurisante avec l'enfant dès son entrée au service de garde, car c'est à partir de cette relation qu'il pourra se développer harmonieusement.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT AFFECTIF

- Exprimer des émotions comme la joie, la peur, la colère et la surprise
- Démontrer de l'affection (bec, caresse)
- S'intéresser aux activités d'autrui
- Éprouver fierté et plaisir à l'égard de ses nouvelles réalisations
- Reconnaître son individualité comme en témoigne son désir d'indépendance

- S'identifier aux enfants du même âge et de même sexe, préférer certains amis à d'autres
- Participer à des jeux de groupe simples, commencer à attendre son tour
- Prendre plaisir à rendre de petits services aux autres
- Respecter les consignes, réagir convenablement à la déception et à l'échec
- Comprendre la nécessité de partager et d'attendre son tour
- Distinguer de façon autonome les comportements adéquats versus les comportements inadéquats socialement
- Faire preuve de confiance en soi

DIMENSION SOCIALE ET MORALE

Le milieu de garde offre à l'enfant l'occasion d'apprendre à entrer en relation avec d'autres, à exprimer et à contrôler ses émotions, à se mettre à la place de l'autre et à résoudre des problèmes. L'acquisition d'habiletés sociales et l'émergence d'une conscience du bien et du mal lui permettent d'entretenir des relations de plus en plus harmonieuses avec son entourage et de tenir compte de la perspective des autres avant d'agir.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT SOCIALE ET MORALE

- Participer à des jeux de rôles
- Participer à des jeux d'équipe
- Raconter soi-même une histoire aux amis
- Aider un ami qui a de la difficulté
- Participer à la résolution de conflit
- Jouer à des jeux de société
- Participer aux activités de reconnaissance des sentiments (Jojo l'ourson, Brindami, Le volcan des émotions)
- Jeu et causeries sur les règles de vie dans le local
- Activités communes avec les autres groupes
- Activité d'entraide (jouet en trop)

LA VIE CHEZ LES OURSONS...

Dans le groupe des oursons, les éducatrices privilégient un lien d'attachement entre elles et les enfants. De ce lien, une relation de confiance avec le parent se crée. Pour offrir un climat où l'enfant se sentira bien et en confiance, les éducatrices jouent au sol avec les enfants pour être à leur hauteur lors d'interactions. Les moments

privilegiés étant de rire avec eux, de les cajoler, de leur donner de l'affection. La communication entre l'enfant et l'éducatrice est autant verbale que non-verbale. L'enfant étant dans ses premières expériences sans ses parents, les éducatrices se veulent chaleureuses et sécurisantes pour que les enfants puissent explorer à leur rythme. Pour ce qui est de la routine des enfants, elle se veut une continuité de la routine instaurée à la maison. Plus l'enfant vieillit, la routine commence graduellement à changer pour se préparer à une routine de groupe où tous les amis auront la même heure de dîner et de repos.

Les activités proposées dans le groupe des ours sont majoritairement des activités d'éveil et d'exploration. Les éducatrices planifient leur semaine selon les thèmes présentés.

HORAIRE TYPE DES OURS (pouponnière)

Il est à noter que cet horaire est très global car il change selon les besoins et le rythme de chaque enfant.

6H55 à 9h30 :	Accueil des enfants
9h30 :	Collation et changement de couche
9h45 :	Sieste pour les amis fatigués Activités pour les autres amis
10h15/30 :	Jeux extérieurs
11h30:	Dîner
12h15 :	Changement de couche
12h45 :	Sieste pour les amis fatigués
14h45:	Collation Changement de couche
15h30 :	Jeux libres Départ graduel des amis

LA VIE CHEZ LES LIONCEAUX, LES TORTUES, LES TIGRONS, LES GRENOUILLES, LES OUISTITIS, LES ÉLÉPHANTS ET LES HIPPOPOTAMES...

Dans le but d'offrir une atmosphère propice à l'apprentissage, l'harmonie et la discipline occupent une place de choix dans le groupe. Pour ce faire, les éducatrices offrent une

routine journalière et un environnement organisé où les enfants se retrouvent facilement selon leurs besoins.

Tout au long de la journée, les enfants sont invités à participer à des activités proposées par l'éducatrice, mais également à choisir des ateliers qui sont divisés par coin de jeux. Selon l'âge du groupe, le choix est fait en collaboration avec l'éducatrice ou par les enfants-mêmes.

La relation de confiance entre l'enfant et l'éducatrice est développée lors des interventions entre ceux-ci. Par les moments de causerie et tout au long de la journée, les éducatrices créent une ambiance où les enfants se sentent à l'aise pour discuter entre eux et socialiser. Dans ces groupes, tout comme avec les petits, les moments privilégiés sont présents. Les éducatrices encouragent les enfants et les félicitent de leurs réussites quotidiennes.

CHEZ LES LIONCEAUX...

L'apprentissage à la culotte sèche est une étape importante dans le groupe. De plus, les enfants font également leur premiers pas vers l'autonomie en participant aux petites tâches routinières comme donner les verres, aider à ranger les jouets, se laver les mains, monter sa fermeture éclair.

Pour développer la motricité des enfants, l'éducatrice mise sur des activités comme la danse, le bricolage, les parcours à obstacles. Sur le plan cognitif et langagier, l'éducatrice présente aux enfants des jeux et activités divers comme les jeux de mémoire, casse-tête, livres, chansons, comptines, l'apprentissage des parties du corps... L'éducatrice soutient l'enfant pour trouver des solutions logiques lors de jeux, elle répond aux questions des enfants, nomme les objets et les actions en parlant avec un vocabulaire adapté. Elle pose des questions ouvertes aux enfants pour leur permettre de développer le langage.

Les moments privilégiés occupent une grande place dans le groupe des Lionceaux. Les enfants expérimentent beaucoup, ils vivent des réussites mais aussi des échecs. C'est pourquoi le support de l'éducatrice est primordial pour eux. Ces moments privilégiés se veulent un tremplin pour l'apprentissage à l'estime de soi de l'enfant.

HORAIRE TYPE CHEZ LES LIONCEAUX

6H55 à 9h30 :

Accueil des parents et des enfants en jeux libres

9h30 :

Hygiène (lavage des mains) et collation. Changer les couches

et s'assurer qu'ils vont à la toilette.

- 10h :** Atelier ou activité dirigé en lien avec le thème en cours
introduction du programme recommandé par le ministère
OBSERVATION
- 10h30 :** Habillement et jeux extérieurs
- 11h15 :** Hygiène, changement de couche et préparation pour le dîner
- 11h30 :** Dîner
- 12h45:** Histoire et sieste
- 15h :** Changement de couche, hygiène et collation
- 15h30 :** Ateliers
- Départ graduel des amis

CHEZ LES TORTUES, TIGRONS ET GRENOUILLES...

À 2-3 ans, les enfants sont de plus en plus autonomes. La majorité d'entre eux sont déjà propre et veulent montrer qu'ils sont grands maintenant... Les éducatrices offrent aux enfants plusieurs occasions où ils peuvent « être » grands : participer aux tâches journalières (laver la table, passer le balai, participer au rangement, faire les messages dans les autres groupes). L'apprentissage à l'autonomie est présent dans toutes les activités et routines du groupe. L'enfant apprend à répondre à ses propres besoins de base comme manger, aller à la toilette, s'habiller. Les éducatrices aident l'enfant à exprimer ses sentiments et à faire des choix. Elles initient également l'enfant à reconnaître un problème et y trouver une solution. L'enfant est encouragé à faire seul ce qu'il peut exécuter. Il apprend aussi à aider un ami en difficulté. Pour encourager les enfants à développer leur motricité globale, les éducatrices mettent à leur disposition ; ballons, trotteurs, cerceaux, modules d'exercice et tout autre objet sujet à les faire bouger. Elles proposent aussi; activités de parcours, courses, danses, exercices au sol et jeux interactifs. Le coloriage, découpage et bricolage sont également encouragés afin d'améliorer leurs habiletés motrices. Par les comptines, les histoires, les jeux de vocabulaire et les causeries, l'éducatrice voit au bon développement du langage des enfants. Pour assurer le développement cognitif des enfants, l'éducatrice du groupe prépare des activités où les enfants apprennent à comparer, associer, compter, assembler et démonter des objets, reconnaître les différents sens (vue, ouïe, toucher, odorat et goûter). Ils sont également initiés aux jeux de rôles et aux jeux de groupes.

HORAIRE TYPE CHEZ LES TORTUES, LES TIGRONS ET LES GRENOUILLES

- 6H55 à9h30 :** Accueil des parents et des enfants en jeux libres
- 9h30 :** Hygiène (lavage des mains) et collation.
- 9h45 :** Cercle magique (causerie)

10h :	Atelier ou activités dirigés en lien avec le thème en cours Introduction du programme recommandé par le ministère
	<u>OBSERVATION</u>
10h30 :	Jeux extérieurs
11h30 :	Hygiène
11h45 :	Dîner (11h30 pour les Tortues)
12h :	Jeux libres (calme)
12h45 :	Préparation à la sieste et histoire.
13h :	Sieste
14h45 :	Hygiène et collation
15h30 :	Ateliers et départ graduel des amis

CHEZ LES OUISTITIS ET LES ÉLÉPHANTS...

Comme chez les plus jeunes, les enfants de ses groupes sont encouragés à participer à des activités qui vont développer leur motricité globale et fine, leur éveil sensoriel, leur pensée logique, leur langage, et leurs relations sociales et affectives. Les jeux et activités proposés, comme le bricolage, la peinture, les rondes et chansons, les jeux de rôles, les jeux de table, les activités de parcours, les jeux moteurs sont choisis en fonction des apprentissages que l'éducatrice veut travailler avec ses amis. Tranquillement, les enfants se préparent à la grande expérience de la maternelle. À 4-5 ans, les enfants sont de plus en plus autonomes et seulement un soutien léger est nécessaire pour les aider à combler leurs besoins personnels. Les éducatrices des groupes des Ouistitis et des Éléphants vont offrir des situations où les enfants doivent apprendre à vivre en groupe et prendre des décisions de groupe. Les enfants sont encouragés à trouver des solutions et/ou à résoudre seul ou en groupe des conflits. Ces deux groupes vont à l'occasion se réunir pour participer à une activité commune. Les interventions faites auprès des enfants se veulent chaleureuses et démocratiques pour permettre à chacun de se sentir écouté, compris et aimé, ce qui crée un sentiment de confiance entre l'éducatrice et l'enfant. Ceci est très important pour le bon développement de l'estime de soi chez les enfants de ces groupes d'âge.

HORAIRE TYPE CHEZ LES OUISTITIS ET LES ÉLÉPHANTS

6H55 à 9h30 :	Accueil des parents et des enfants en jeux libres
9h20 :	Rangement des jouets
9h30 :	Collation
9h45 :	Cercle magique (causerie)
10h :	Atelier ou activités dirigés en lien avec le thème en cours

Introduction du programme recommandé par le ministère

OBSERVATION

- 10h30 : Rangement et jeux extérieurs
11h30 : Hygiène
11h45 : Dîner
12h15 : Ateliers
12h45: Préparation à la relaxation, hygiène
13h 45: Relaxation, musique douce et dodo (après une période de relaxation, ateliers calmes pour les amis qui ne dorment pas)
14h30 : Rangement des matelas, hygiène
15h: Collation
15h30 : Ateliers et départ graduel des amis

CHEZ LES HIPPOPOTAMES...

Le groupe des Hippopotames se différencie par le fait qu'il s'agit d'un groupe qui accueille des enfants âgés entre 18 mois et 5 ans. Tout comme dans les autres groupes, l'éducatrice planifie soigneusement diverses activités qui permettent de développer le langage, la pensée logique, la motricité globale et fine, l'éveil sensoriel, les relations sociales et affectives. Celle-ci vise énormément à encourager les enfants à s'entraider. De cette façon, les enfants sont amenés à apprendre tout en aidant et en demandant de l'aide à leurs camarades. L'éducatrice les guide à comprendre et à exprimer leurs besoins, leurs sentiments et à résoudre des problèmes ou des conflits.

L'éducatrice de ce groupe adapte ses activités aux goûts, aux capacités, mais aussi à l'âge des enfants. Ainsi, ceux-ci sont en mesure d'explorer et de s'amuser, tout en apprenant, à travers une multitude d'activités qui répondent à leurs besoins et à leur niveau de développement. De cette façon, chaque enfant y trouve sa place et évolue à sa façon, que ce soit pour se préparer à aller à l'école ou l'apprentissage de la propreté.

Pour encourager les enfants à développer leur motricité globale, l'éducatrice met à leur disposition; ballons, trotteurs, cerceaux, modules d'exercice et tout autre objet sujet à les faire bouger. Elle propose aussi des activités de parcours, de course, de danse, des exercices au sol et des jeux interactifs. Le coloriage, le découpage et le bricolage sont également encouragés afin d'améliorer leurs habiletés motrices.

Par les comptines, les histoires, les jeux de vocabulaire et les causeries, l'éducatrice voit au bon développement cognitif des enfants. Elle prépare des activités où les enfants apprennent à comparer, associer, compter, assembler et démonter des objets, reconnaître les différents sens (vue, ouïe, toucher, odorat et le goûter). Ils sont également initiés aux jeux de rôles et aux jeux de groupe.

HORAIRE TYPE CHEZ LES HIPPOPOTAMES

- 6H55 à9h30 : Accueil des parents et des enfants en jeux libres

- 9h30 :** Hygiène (lavage des mains) et collation. Changer les couches et s'assurer que les amis vont à la toilette.
- 10h :** Atelier ou activité dirigé (en lien avec le thème en cours)
Introduction du programme recommandé par le ministère
- OBSERVATION**
- 10h30 :** Habillement et jeux extérieurs
- 11h15 :** Hygiène, changement de couche et préparation pour le dîner
- 11h30 :** Dîner
- 12h45:** Histoire et sieste
- 15h :** Changement de couche, hygiène et collation
- 15h30 :** Ateliers et départ graduel des amis

LE CPE FACE AUX SAINES HABITUDES DE VIE...

Voici la vision de notre C.P.E face aux saines habitudes de vie. Cette vision se veut en ligne avec les valeurs que nous voulons véhiculer auprès de notre entourage et répond également au programme éducatif qui comprend la promotion et la prévention visant à donner à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires et de comportements qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.

LES MESURES D'HYGIÈNE EN MILIEU DE GARDE

Il est important pour nous d'inculquer chez les enfants, de bonnes habitudes d'hygiène telles que :

- la propreté ;
- la routine des toilettes ;
- le lavage des mains ;
- apprendre à se moucher.

Ces habitudes font partie de l'apprentissage nécessaire à l'acquisition de l'autonomie. De plus, les enfants sont conscientisés à l'hygiène des lieux par la participation aux tâches routinières comme :

- passer le balai
- nettoyer la table avant et après les collations et repas.
- ranger les jouets

L'ALIMENTATION

Comme l'alimentation joue un grand rôle dans le développement de l'enfant, les repas servis répondent aux exigences du guide alimentaire canadien. Dans notre installation, les repas sont préparés sur place. Le menu hebdomadaire est affiché à l'entrée.

Les menus sont élaborés en fonction des saisons, des thèmes abordés et du marché, permettant ainsi une grande variété d'aliments.

Les enfants sont invités à goûter les aliments qui leur sont présentés et surtout, si nous expérimentons un nouveau mets, nous leur demandons de prendre un minimum de quelques bouchées afin de s'habituer aux nouvelles saveurs et textures.

Des activités sont proposées aux enfants pour stimuler leur intérêt à goûter de nouveaux aliments et promouvoir de saines habitudes alimentaires comme :

- Activité culinaire (fabrication, exploration)

- Reconnaître les bons aliments, les nommer, les goûters, jeux d'identification et de manipulation
- Activités de jardinage

Pour les allergies alimentaires, le CPE doit s'adapter aux besoins des enfants et fournir le repas et les collations aux enfants avec allergies. Il y aura affichage des enfants avec allergies dans chacun des locaux, ainsi qu'à la cuisine.

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

L'activité physique est une priorité au centre de la petite enfance. Le fait de bouger régulièrement et d'adopter de saines habitudes influe positivement sur le développement global et la santé dès la naissance et toute la vie durant. Plus tôt sont acquises ces habitudes de vie, plus grands et durables en seront les bénéfices. Le jeu actif est essentiel entre 0-5 ans car c'est à cette période que se forment l'acquisition des habiletés de motricité globale, c'est-à-dire les habiletés fondamentales du mouvement.

Exemple des actions favorisant l'activité physique :

- Les enfants ont la possibilité de participer à des activités physiques journalières avec leur éducatrice, tant à l'intérieur des locaux que dans la cour extérieure.
- De plus le CPE encourage les moments d'activités physiques en famille par l'entremise d'activités et causeries où l'activité physique familiale est mise en valeur (exemple : safari photo "on bouge en famille").
- Notre personnel éducatif a suivi la formation RATATAM qui est un programme d'activités psychomotrices pour les enfants de 0 à 5 ans.

LA VIE EN COLLECTIVITÉ

L'importance de l'interaction entre l'enfant et son environnement fait partie des apprentissages à tous les jours au CPE. L'enfant se construit et se développe grâce à ses interactions avec son environnement physique et humain. Elle est donc prise en compte dans tous les aspects de la vie au CPE. De l'aménagement des lieux à l'élaboration des activités proposés en passant par la qualité des interactions adulte-enfant, enfant-enfant et adulte-parent. L'enfant est influencé par son environnement. De ce fait le personnel met en valeur le sentiment d'appartenance à une collectivité où chaque enfant a sa place dans le respect des différences de chacun. Les enfants sont sensibilisés quotidiennement à la tolérance et aux différences. Il est important d'encourager l'enfant à accepter et à valoriser la diversité environnementale et physique. Les allusions ou moqueries face aux différences (apparence physique, handicap, nationalité, croyance...) n'ont pas leur place au CPE.

Exemple d'actions favorisant la vie en collectivité :

- Activité avec d'autre groupe plus jeune ou plus vieux
- Activité avec les familles du CPE (déjeuner de la famille)

- Activité de sensibilisation aux différences
- Visite avec les pompiers de la ville
- Sortie dans notre région (parc, centre de la nature, verger...)
- Apprendre le nom de notre ville, de notre rue
- Promotion des activités familiales de notre région

LA SIÈSTE

La sieste est une période de repos pour tous les enfants ; elle se fait entre 13h et 15h environ. Le sommeil ou le repos sont des besoins essentiels pour le jeune enfant vivant en milieu de garde. La plupart des enfants se lèvent tôt le matin et ils ont une matinée remplie d'activités de tous genres. La période de la sieste leur permet d'entreprendre la suite de la journée avec toute l'énergie nécessaire. En ce sens, elle est un point de repère fixe, une coupure dans la journée, une période de calme, de solitude et de tranquillité régénératrice.

Il importe pour la personne qui s'occupe des enfants durant cette période, d'avoir une ligne directrice à laquelle les enfants doivent se conformer. Il est nécessaire de créer un climat calme et relaxant pour que les enfants puissent se reposer, dormir, regarder des livres...

LA SEXUALITÉ EN MILIEU DE GARDE

Il y a un développement sexuel qui correspond à chaque âge, à chaque étape de la vie de l'enfant. À ce sujet, les intervenants répondent aux questions de l'enfant en essayant de se situer au niveau de compréhension de celui-ci. L'enfant étant dans ses premières découvertes sexuelles, l'éducatrice se veut compréhensive et respectueuse de celui-ci tout en lui expliquant l'importance du respect des autres.

Quant à la nudité, les enfants doivent apprendre à respecter autrui et à ne pas forcer celui qui ne veut pas se changer en compagnie de ses amis. Cette situation peut être vue en particulier l'été lorsque que le groupes se préparent à se baigner ou lorsqu'un enfant a mouillé sa culotte.

LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES...

LA CLIENTÈLE

La clientèle du C.P.E. «Le Zèbre Carotté» :

Comme indiqué dans notre mission, l'installation étant en milieu de travail, elle offre prioritairement ses places disponibles aux travailleurs du CSSS La Pommeraie. Nous accueillons toutefois la clientèle de la région de Cowansville.

Les enfants qui fréquentent le CPE sont majoritairement de langue française sans pour autant exclure tout autre enfant de langues diverses.

De plus, il est important de noter que notre CPE peut accueillir des enfants ayant des besoins particuliers.

LE PERSONNEL

- L'horaire des éducatrices est fixé sur une semaine de quatre jours.
- Les repas et les collations sont préparés sur place par une préposée à l'alimentation.
- L'entretien ménager est fait en dehors des heures d'ouverture du C.P.E. par un concierge.
- Les éducatrices peuvent être libérées de leur temps de travail afin d'assister à des journées de rencontres, de congrès ou de colloques relatifs à la petite enfance.
- Un temps est prévu durant les heures de travail pour préparer les activités, observer les enfants, discuter avec d'autres membres du personnel ou rencontrer les parents.

LES RESSOURCES EXTÉRIEURES

Le CPE s'épaulé de ressources extérieures pour avoir la possibilité de répondre le plus efficacement possible aux besoins de sa clientèle en ce qui a trait à :

- la Santé
- les interventions psycho-sociale
- la sécurité
- l'administration et la gestion

- les activités spéciales

Ces ressources se justifient par :

- des consultations auprès d'intervenants spécialisés
- des revues d'informations
- des rencontres d'information et de prévention
- une assistance des services publics
- des échanges d'informations entre CPE
- la formation continue

PARTICIPATION DES PARENTS

En tant que membre, nous vous encourageons à participer à la vie du C.P.E. en assistant aux réunions de parents, aux assemblées générales, en vous impliquant dans les différents comités et en participant aux sorties et activités. Nous vous suggérons d'être attentifs aux besoins de vos enfants lorsque vous venez les chercher. N'hésitez pas à vous informer auprès de l'éducatrice responsable de votre enfant du comportement de ce dernier pendant la journée, de ses progrès, de ses difficultés, etc...

Le parent doit consulter le journal de bord à chaque jour.

RAPPELS IMPORTANTS

- 🔗 *Tous les objets personnels appartenant à l'enfant doivent être identifiés ;*
- 🔗 *Il est strictement défendu d'apporter jouets, bonbons et argent au C.P.E ;*
- 🔗 *Les parents doivent prévenir le C.P.E. si une autre personne doit venir chercher leur enfant ;*
- 🔗 *L'enfant ne doit pas quitter le C.P.E sans que l'éducatrice responsable en soit avisée ;*

Le C.P.E. ferme ses portes à 18h00. Le retard d'un parent après l'heure de fermeture entraîne une charge additionnelle de deux dollars (2\$) pour chaque cinq (5) minutes de retard par enfant.

En résumé, le C.P.E. Le Zèbre Carotté, par son programme d'activités, favorise le développement physique, intellectuel, affectif, social et moral de l'enfant qui fréquente son milieu.

Ce document reflète l'image du CPE Le Zèbre Carotté : ses valeurs, le choix de son matériel et son équipement de jeu, ses règles et consignes, son organisation des groupes, et son encadrement.

Dans ce programme d'activités, nous retrouvons la description du contexte des activités (ou cadre de vie) offertes aux enfants en fonction des valeurs éducatives privilégiées et des ressources humaines et matérielles disponibles. Les grands principes du CPE le Zèbre Carotté y sont formulés, ainsi que le cadre concret et son application auprès des enfants.

Le programme vise le bien-être des enfants. La qualité des services répond à cet objectif. Une fois le programme élaboré, il n'en demeure pas moins que le vécu de tous les jours entraîne des imprévus, des besoins ou des intérêts nouveaux. Il sera aisé d'intégrer ces changements au programme en l'adaptant aux besoins du milieu.

Nous saluons le souci professionnel de tous les intervenants du **CPE le Zèbre Carotté** qui, à chaque jour, fait des efforts afin de maintenir la fidélité à ce cadre de vie.

Le Conseil d'Administration